

UNE ASSOCIATION POUR QUOI FAIRE ?

Les groupes de presse se sont transformés, les uns se concentrant, les autres en modifiant leur puissance sur le marché de la presse et de la communication ; tous ont bougé, muté. Tout est mouvement dans la presse, le format du journal, son contenu, la forme de distribution, la réalisation technique, tout indique que la transformation est loin d'être achevée.

La professionnalisation des métiers représente une réponse syndicale immédiate à cette situation. Cette professionnalisation, adaptant chaque métier aux nouvelles techniques, aux nouvelles tâches requises, sous-tend une extension, un rebondissement véritable d'un syndicalisme prenant en compte les métiers, à la compétence sûre et reconnue. Qu'on le veuille ou non, tout pousse dans cette situation à justifier et à promouvoir les métiers. La constitution d'une association nationale est le fruit d'une réflexion collective entre un certain nombre de camarades de divers secteurs de la presse nationale et régionale.

1. – Le premier point d'accord a été sans conteste **la nécessité de mener une réflexion sur les métiers, c'est-à-dire sur l'ensemble des compétences, des qualifications et des savoir-faire que maîtrise chacun des salariés et qui lui permettent de participer à la production, à la mise en valeur et à l'organisation du travail.**

On s'aperçoit que la notion de « métier » a disparu, ou tend à disparaître du vocabulaire patronal au profit de celle d'emploi, voire de fonction, si possible interchangeable de manière à favoriser l'idée de flexibilité et à encourager une logique de concurrence au détriment de la solidarité.

Le véritable problème est donc la prise en compte des questions de métier. Pour ce qui nous concerne, cette discussion est, à tort, effacée par la pratique syndicale dominante dans notre secteur national ; ce n'est pas une fatalité.

Notre motivation à nous insérer dans une association vient de notre conviction qu'il faut précisément promouvoir une réflexion sur les métiers et que cette situation se rencontre, de façon identique, bien au-delà de la « corporation ».

2. – Le deuxième constat qui a été fait est que **le syndicalisme en général n'a pas pris suffisamment en charge cette réflexion sur les métiers**, et nombre de grèves récentes, celles des infirmières ou celle de 1995, par exemple, ont été

précisément menées sous le signe du métier. Ces grèves ont été le plus souvent une réaction contre la remise en cause du statut professionnel des grévistes et ont été menées par des collectifs professionnels bien déterminés.

Les coordinations, constituées en marge des syndicats, n'ont été le plus souvent rien d'autre que la forme d'organisation de catégories professionnelles détentrices d'un réel savoir-faire et qui ne se reconnaissaient pas dans le discours syndical dominant. Ces coordinations exprimaient la volonté des salariés de maîtriser leurs luttes, leurs mots d'ordre, de parler de leurs métiers. Cela n'a en rien empêché une mobilisation intercatégorielle de grande ampleur.

3. – La question des conventions collectives. En outre, l'identité professionnelle se traduit par des dispositions conventionnelles précises qui doivent être maintenues, parallèlement aux métiers. Or, nous percevons des signes très nets de remise en cause de ces conventions collectives, au profit de textes généralistes. Une telle évolution ne peut se concevoir comme une révision à la baisse tant des qualifications que des salaires et des conditions de travail.

4. – La formation de tous. Le débat sur les métiers débouche inévitablement sur la question de la formation.

La maîtrise d'un métier, la mise à jour permanente de nos connaissances constituent notre seul capital. Il est indispensable que nous préservions, que nous enrichissions ce capital. C'est avec notre force d'organisation syndicale – le seul moyen d'action dont nous disposons – que nous négocierons des conditions décentes de travail. Nous pensons que compétence professionnelle et force syndicale s'appuient l'une l'autre.

Les écoles de la profession sont un indiscutable atout à la fois pour la sauvegarde des métiers et pour le syndicalisme que nous pratiquons.

5. – L'association, lieu de rencontre et de débat, ne se privera pas d'échanges avec les professionnels d'autres industries et des chercheurs.

Plus que jamais, l'association devra être le lieu où se recensent et se confrontent tous les problèmes rencontrés par les différents métiers. Dans la transformation des titres de presse, l'association devra renforcer son caractère de coordination entre les catégories et les métiers.

L'association affirme inscrire son action dans le long terme. Elle devra aider toutes les catégories à évoluer, elle se prononce pour une activité collective.

Montpellier, le 16 novembre 2001